

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Matière : Domaine et
Patrimoine

Sous matière : Autres
actes de gestion du
domaine public

**OBJET :
CLASSEMENT
DE PARCELLES
DANS LE
DOMAINE
PUBLIC
COMMUNAL**

LE NOMBRE DE CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN SERVICE EST
DE 33

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCATION CONSEIL
EN DATE DU : 05.07.2016

AFFICHAGE EN DATE
DU : 05.07.2016

PUBLICATION DE LA
PRESENTE EN DATE
DU : 18.07.2016

Séance du Conseil Municipal du 11 juillet 2016,

Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELNAUDARY

légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire,

Présents : GREFFIER Philippe, GIRAL Hélène, GUILHEM Evelyne, CASTILLO Jean-Claude, CATHALA-LEGUEVAQUES Nicole, RATABOUIL Jacqueline, GUIRAUD Philippe, TAURINES André, ZAMAI Giovanni, BESSET Jacqueline, GARRIGUES Michel, GRIMAUD Bernard, BOUILLEUX Denis, ESCAFRE Elisabeth, CHABERT Sabine, BARTHES Chantal, EL KHAZ Sarah, SOULIER Agnès, LINOU Stéphane, CHOPIN Marie-Christine, THOMAS Guy, ISSALYS Jeanne, THOMAS Eric, POUPEAU Nathalie,

Formant la majorité des Membres en exercices.

Procurations :

M. DEMANGEOT François donne procuration à M. GREFFIER Philippe,

M. SOL Philippe donne procuration à Mme RATABOUIL Jacqueline,

Mme BATIGNE Brigitte donne procuration à Mme GIRAL Hélène,

M. GRIMAUD Gérard donne procuration à GRIMAUD Bernard,

M. VERONIN-MASSET Jean-François donne procuration à M. BOUILLEUX Denis,

M. BUSTOS Jean-Paul donne procuration à M. THOMAS Guy,

Mme THOMAS-DAIDE Hélène donne procuration à M. LINOU Stéphane,

Absente :

Mme RUIZ Patricia

Secrétaire : Mme Sarah EL KHAZ,

VU le code de la voirie routière et notamment ses articles L123.2, L 123.3, L 141.7, R 141.4 à R 141.10, L162.5 et R 162.2,

VU le code de l'urbanisme et notamment ses articles L 318.1 à L 318.3, R 123.19, R 318.5 à R 318.7 et R 318.10,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 2131.2 et L 5214.16,

VU la loi n°2004-1343 du 9 décembre 2004 art. 62 II modifiant l'article L 141.3 du code de la voirie routière qui prévoit que la procédure de classement d'une voie communale est dispensée d'enquête publique préalable, sauf lorsque le classement a pour conséquence de porter atteinte aux fonctions de desserte ou de circulation assurées par la voie.

VU le tableau des parcelles à classer dans le domaine public annexé à la présente,

Considérant que les classements dans le domaine public envisagés n'ont pas pour conséquence de porter atteinte aux fonctions de desserte ou de circulation, la dispense d'enquête publique est acquise sur le fondement de l'article L. 141,

Considérant que les emprises foncières faisant l'objet du classement sont ouvertes à la circulation publique et entretenues,

Monsieur le Maire propose d'approuver d'une part le classement des voies dans le domaine public communal et d'autre part de déclarer d'intérêt communautaire les parcelles situées dans la zone industrielle « En Tourre »

Vu l'avis favorable de la Commission Communale Aménagement du Territoire Communal, Habitat, Travaux Enseignement Supérieur en date du 8 juillet 2016

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES AVOIR DELIBERE

APPROUVE le classement dans le domaine public des parcelles figurant dans le tableau et plans annexés à la présente,

INDIQUE qu'une copie de la délibération du Conseil Municipal et du dossier technique sera transmise au service du cadastre pour modification cadastrale,

DECLARE que les parcelles situées dans la zone industrielle « En Tourre » sont déclarées d'intérêt communautaire.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.
Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

CASTELNAUDARY, le 11 juillet 2016.

Le Maire,



Patrick MAUGARD
Patrick MAUGARD

Ampliation faite le :
15 JUIL. 2016
Certifiée exécutoire par réception
en Préfecture le :
13 JUIL. 2016
Par publication le :
18 JUIL. 2016
Par délégation,
Le Directeur Général des Services

Hervé ANTOINE
Hervé ANTOINE

Accusé de réception de Préfecture du 13/07/2016
N°011-211100763-20160711-2016-185-DE

TABLEAU DE CLASSEMENT DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL

Référence	Adresse	Surface (m²)	projet
AK0001	avenue Monseigneur de Langlé	1355	Parking (acquisition au Centre Hospitalier)
AN0277	RTE MAS SAINTES PUELLES	47	Giratoire Route du Mas Saintes Puelles (acquisition à M. TREMEGES)
AN0281	RTE MAS SAINTES PUELLES	1	
AN0282	RTE MAS SAINTES PUELLES	274	
AN0284	RTE MAS SAINTES PUELLES	1	
AO0413	AV MARECHAL JUIN	1371	
AP0168	SAINTE CATHERINE	10	Abords et parking centre commercial Fontanilles (acquisition Habitat Audiois)
AP0169	SAINTE CATHERINE	81	Voirie et espaces verts du lotissement "Sainte Catherine"
AP0181	SAINTE CATHERINE	8	
AP0182	SAINTE CATHERINE	1389	
BD0131	RUE CHARLES DE GAULLE / CROZES	59	
BD0133	RUE CHARLES DE GAULLE / CROZES	116	
BD027	RUE CHARLES DE GAULLE / CROZES		Place
AC0267	PLACE DE LA REPUBLIQUE	30	Suppression d'un transformateur EDF - espace public derrière la Halle aux Grains
AC1006	PLACE DE LA REPUBLIQUE	193	Espace public entre la Place de la République et la rue du 143ème RI
AC0540	IMPASSE JEAN FOUQUET	350	Voirie (acquisition à M. TACHA)
AC0973	BD GENERAL LAPASSET	111	Giratoire "espace Tuferry (acquisition à l'ETAT)
AC0996	BD GENERAL LAPASSET	56	Trottoir derrière la Médiathèque intercommunale
AC1004	BD GENERAL LAPASSET	224	Accès piéton / pompier derrière la médiathèque intercommunale
AC1024	ALLEE LOUIS GREFFIER	102	Trottoir et stationnement (acquisition à l'Office Habitat Audiois)
AD0511	AV MAQUIS D MONTAGNE NOIRE	75	Espaces verts et trottoir (acquisition à la SCI MARTIMAR)
AE0294	PLACE DE LA CONCORDE	163	Parking
AE0844	RUE MAURICE MORDAGNE	60	Voirie (acquisition à M. GARRIC)

AH0047	RUE DES CAVES	45	Parking des rues "des Caves, des Moulins et de l'Horloge"	
AH0048	RUE DES MOULINS	96		
AH0049	RUE DES MOULINS	127		
AH0050	RUE DES MOULINS	113		
AH0052	RUE DES MOULINS	45		
AH0053	RUE DES MOULINS	91		
AH0054	RUE DES MOULINS	84		
AH0055	RUE DE L HORLOGE	85		
AH0056	RUE DE L HORLOGE	151		
AH0057	RUE DE L HORLOGE	141		
AH0087	RUE DES CAVES	66		
AH0088	RUE DES CAVES	22		
AH1559	RUE DE L'HORLOGE	252		
AH1561	RUE DE L HORLOGE	5		
AH1628	RUE DES CAVES	74		
AH1627	RUE DES CAVES	1		
AI0512	FOUNDASSIE	29		Emplacement de stationnement « rue des Caves »
AI0608	FOUNDASSIE	37		Parking
AI0609	FOUNDASSIE	29		Trottoir
AI0676	FOUNDASSIE	1206		Trottoir
AI0705	CHEMIN DE LA CRUZOLLE	14	Espaces verts	
AI0707	CHEMIN DE LA CRUZOLLE	3	Trottoir	
AI0709	CHEMIN DE LA CRUZOLLE	3	Trottoir	
AI0711	CHEMIN DE LA CRUZOLLE	23	Trottoir	
AI0713	CHEMIN DE LA CRUZOLLE	23	Trottoir	
AI0715	CHEMIN DE LA CRUZOLLE	6	Trottoir	
AI0716	CHEMIN DE LA CRUZOLLE	2	Trottoir	
AI0719	CHEMIN DE LA CRUZOLLE	9	Trottoir	
AI0721	CHEMIN DE LA CRUZOLLE	12	Trottoir	

TABLEAU DE CLASSEMENT DANS LE DOMAINE PUBLIC- PARCELLES A DECLARER D'INTERET COMMUNAUTAIRE

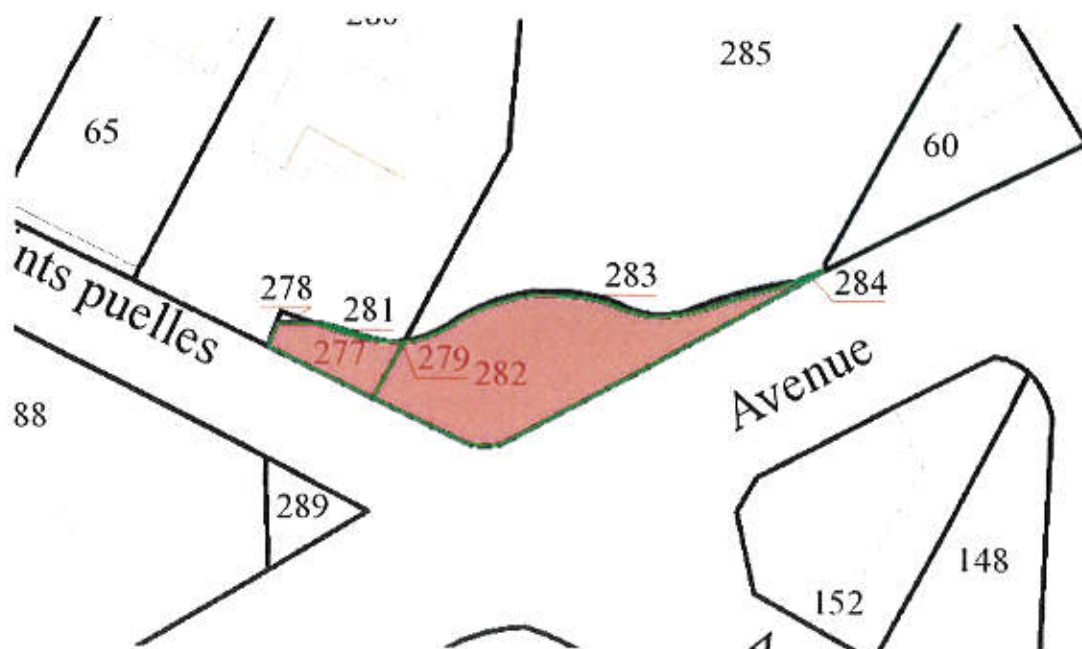
Référence	Adresse	Surface (m ²)	projet
AW0043	AV FREDERIC PASSY	293	Espaces verts
AW0194	AV JEAN FOURASTIE	119	Espaces verts
AW0195	AV JEAN FOURASTIE	78	Espaces verts
AW0198	ENTOURRE	132	Espaces verts
AW0199	ENTOURRE	48	Espaces verts
AW0200	ENTOURRE	337	Espaces verts
AW0202	AV JEAN FOURASTIE	144	Espaces verts
AW0204	RUE JEAN BOUISSOU	141	Espaces verts
AW0206	AV JEAN FOURASTIE	5	Espaces verts
AW0209	RUE JEAN BOUISSOU	97	Espaces verts
AW0211	AV JEAN FOURASTIE	8	Espaces verts
AW0213	ENTOURRE	4	Espaces verts
AW0215	AV JEAN FOURASTIE	162	Espaces verts
AW0216	AV JEAN FOURASTIE	1	Espaces verts
AW0219	AV JEAN FOURASTIE	28	Espaces verts
AW0221	ENTOURRE	7	Espaces verts
AW0224	ENTOURRE	59	Espaces verts
YW0094	ENTOURRE	884	Chemin desserte domaine En Tourre
YW0127	ENTOURRE	257	Trottoir et talus espaces verts

PARCELLES A CLASSER DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL

**Parking « avenue Monseigneur de Langle »
Parcelle AK n° 1 acquise au Centre Hospitalier**



**Giratoire « Route du Mas Saintes Puelles »
Parcelles cadastrées section AN n° 277, 281, 282 et 284 acquises à M. TREMEGES**



Abords et parking du Centre Commercial « des Fontanilles »
Parcelles AO n° 413 acquise à l'office Habitat Audois



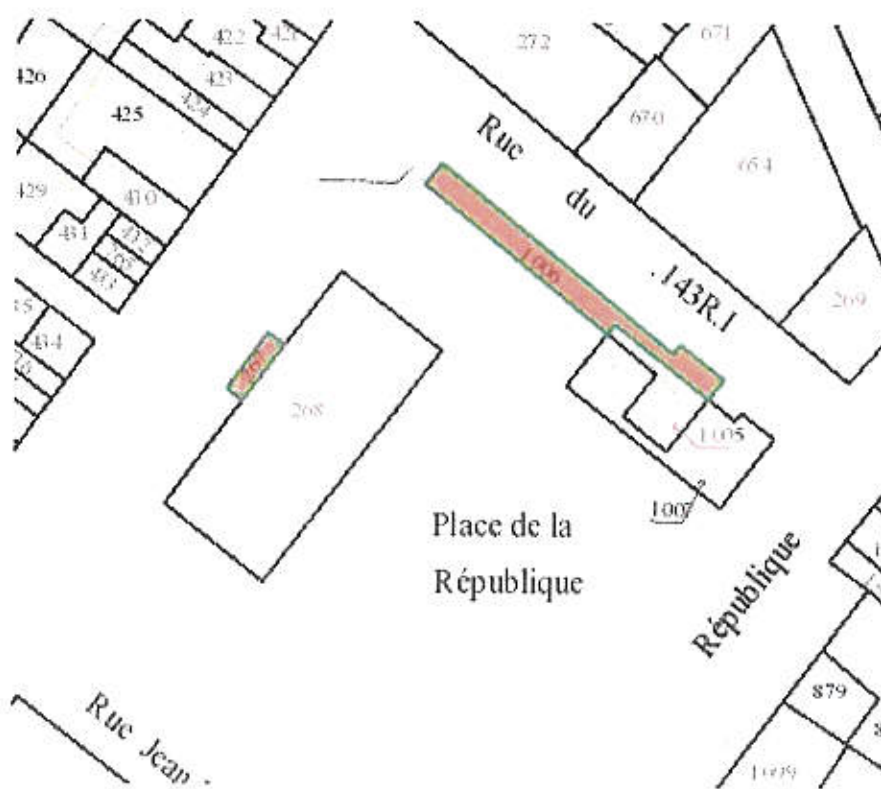
Voirie et espaces verts du lotissement « Sainte Catherine »
Parcelles AP 168, 169, 181 et 182



Place « Les Crozes » - rue Charles De Gaulle
 Parcelles BD n° 131, 133 et 27



Place de la République
 Parcelle AC n°267 – espace public derrière la Halle aux Grains (ancien poste transformateur)
 Parcelle AC n° 1006 – espace public entre la Place de la République et la rue du 143^{ème} RI



Voirie « impasse Jean Fouquet »
Parcelle AC n° 540 acquise à M. TACHA

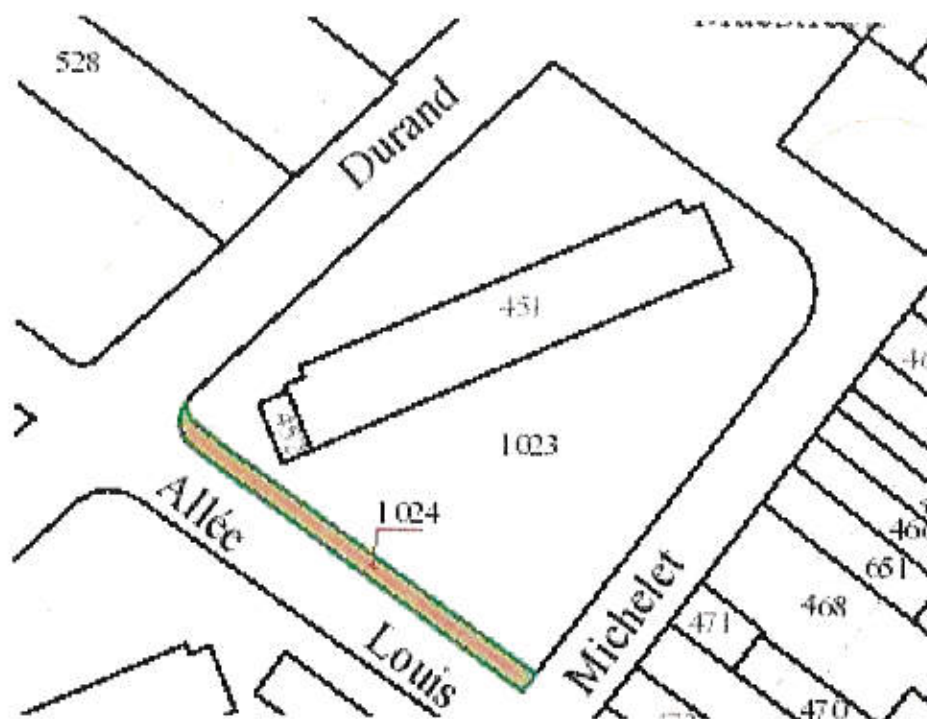


Espace Tuffery

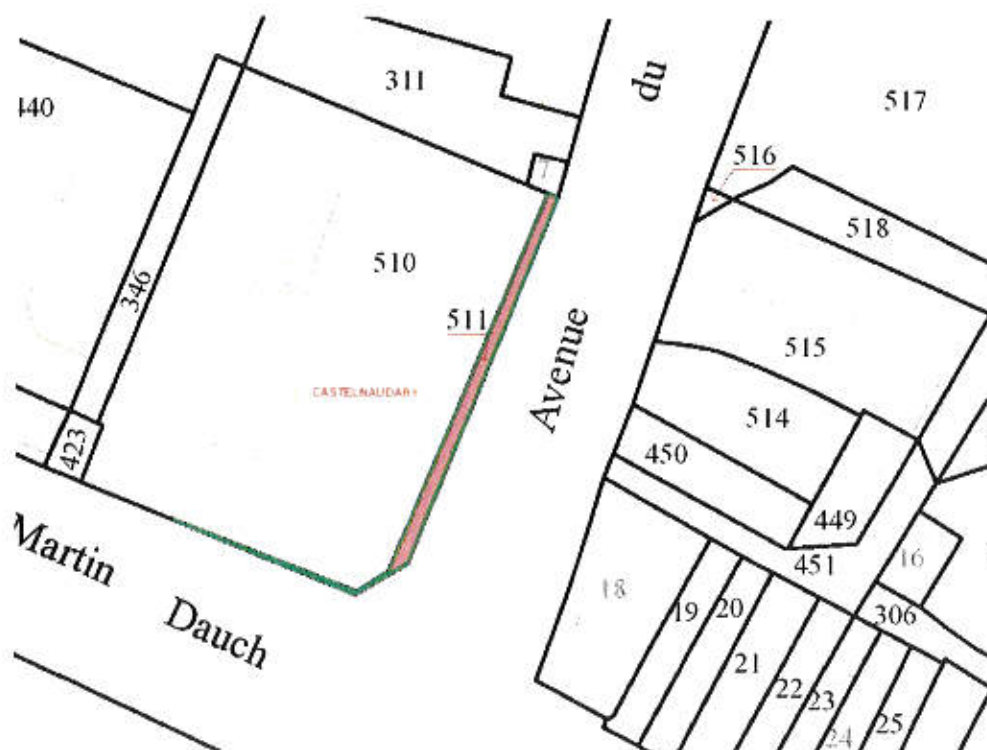
Parcelle AC 973 acquise à l'Etat - Giratoire « espace Tuffery »
Parcelle AC n° 996 - trottoir derrière la Médiathèque intercommunale
Parcelle AC n° 1004 - accès piéton / pompier derrière la Médiathèque intercommunale



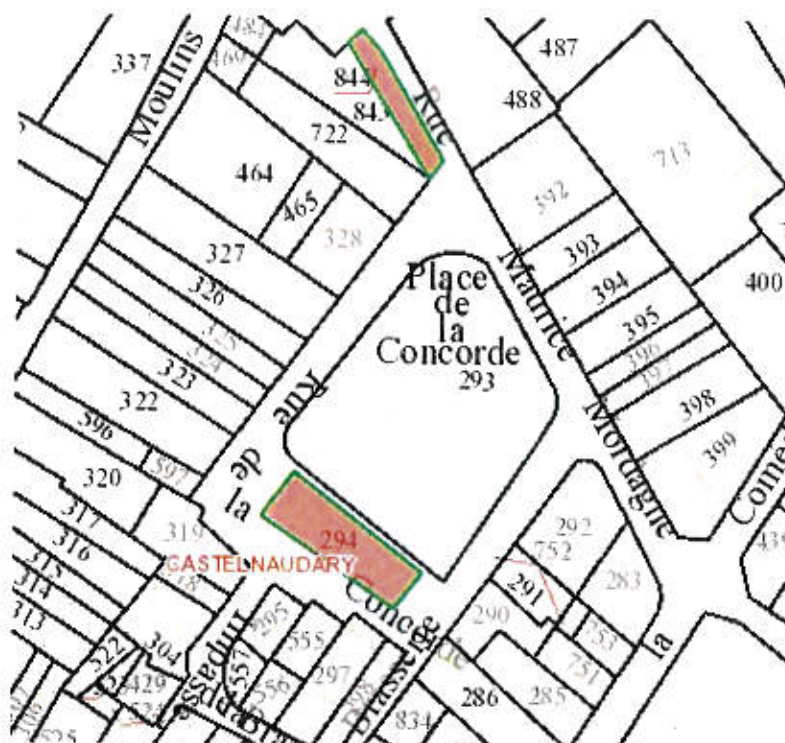
Trottoir et stationnement « Allée Louis Greffier »
Parcelle AC 1024 acquise à l'Office Habitat Audois



Espaces verts et trottoir « avenue du Maquis de la Montage Noire »
Parcelle AD 511 acquise à la SCI MARTIMAR



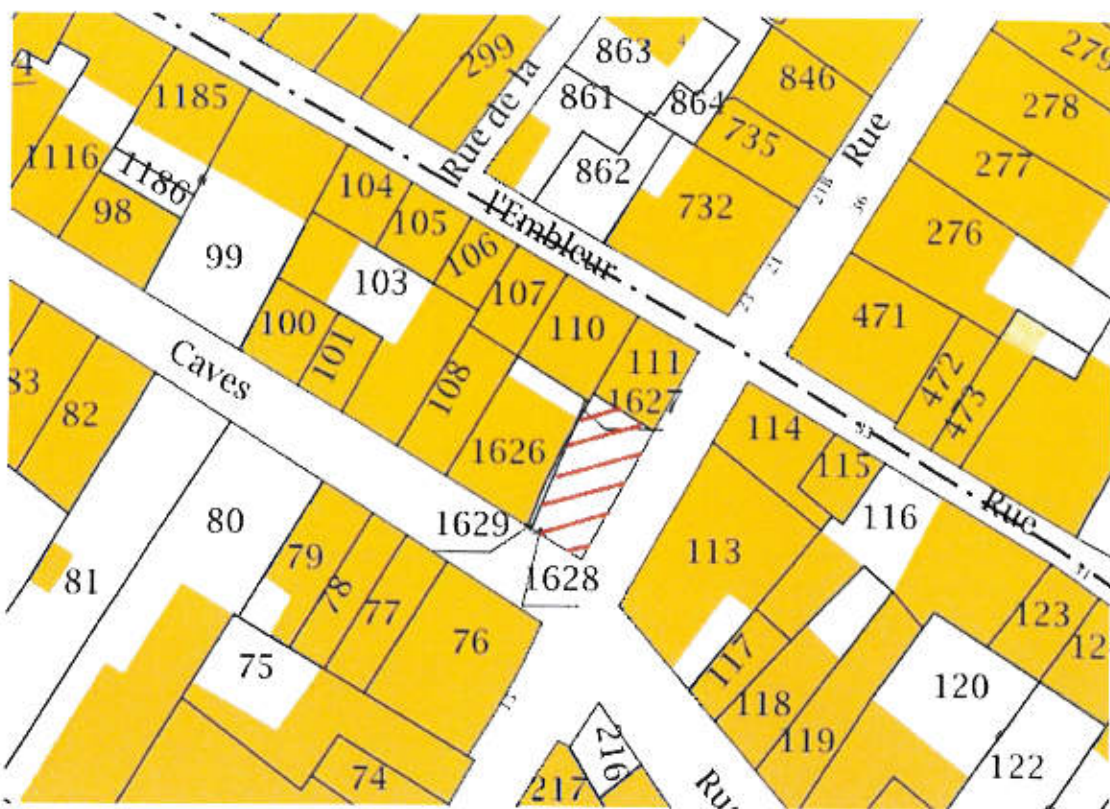
Voirie « rue Maurice Mordagne » et Parking « Place de la Concorde »
Parcelle AE n°294 et AE n° 844



Parking des rues « des Caves, des Moulins et de l'Horloge »
Parcelles AH n° 47, 48, 49, 50, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 87, 88, 1559, 1561



Voie – future places de stationnement « rue des Caves »
Parcelle AH n° 1627 acquise à la SCI CP M. CORDIER et parcelle AH n° 1628



Parking et trottoir « le Foundassié »
Parcelles AI n° 512, 608, 609 et 676



Trottoirs « chemin de la Cruzolle »
Parcelles AI 705, 707, 709, 711, 713, 715, 716, 719, 721

